

BUREAUX : Rue Nain, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois 12 f.
Six mois 23
Un an 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MEROUX

Le Nord de la France :

Trois mois 15 f.
Six mois 28
Un an 52

ANNONCES : 15 centimes la ligne.

RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée, 2 ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 9 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 13 DÉCEMBRE 1870

Voir aux dernières nouvelles

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Saint-Quentin, le 12 décembre, 6 h. du soir.

Le général commandant en chef l'armée du Nord à M. Testelin et au général Farre.

Hier, 11, des troupes de la 1^{re} division de l'armée du Nord, général Lecointre, ont enlevé un convoi prussien entre Chauny et La Fère.

Une centaine de prisonniers dont 4 officiers.

Le soir du même jour, les troupes de la même division ont surpris un train sorti de La Fère, vers Ham.

On a tué deux hommes qui éclairaient la voie ; malheureusement le train a pu faire marcher machine en arrière et retourner à La Fère.

Aujourd'hui, 12, nous coupons complètement la voie entre Tergnier et Chauny et entre La Fère et Laon.

Signé : L. FAIDHERBE.
Pour copie conforme :
Le préfet du Nord,
PIERRE LEGRAND.

Bordeaux, 12 décembre.

Une dépêche de M. Gambetta, datée du quartier général du général Chanzy, le 10 décembre, dit :

« J'ai trouvé tout ici parfaitement en état, grâce à la fermeté et à l'indomptable énergie du général de Chanzy. Non seulement il garde ses positions depuis trois jours, mais il repousse les masses du prince Frédéric-Charles et leur inflige les pertes les plus cruelles.

« Il se bat depuis le 28 novembre. »

On peut apprécier ainsi la vérité de l'assertion du général de Moltke, disant que l'armée de la Loire était anéantie, quand la moitié de cette armée a été seule engagée jusqu'à présent et a pu tenir en échec les plus vieilles troupes du prince Frédéric-Charles.

Londres, 12 décembre.

Le Times dit que M. Gambetta ne s'adressa pas au quartier général prussien pour un armistice, mais qu'il informa lord Lyons que la France ne pouvant être représentée à la conférence sans qu'une assemblée eût établi un gouvernement, le devoir de l'Angleterre était de négocier un armistice en vue des élections. Le ravaillement de Paris étant une condition, la proposition n'a pas été acceptée.

Suivant un rapport de Versailles, les forces françaises, dans les dernières sorties, ont évaluées à 90,000 hommes.

Le Daily Telegraph dit que, suivant des avis de Bruxelles, la Prusse a résolu d'annexer le Luxembourg.

Une alliance existe entre la Prusse et la Russie.

D'après des avis de Constantinople, en date du 11 décembre, le général Ignatieff a eu une entrevue avec Ali Pacha. Le résultat en a été peu satisfaisant.

L'ambassadeur anglais maintient une attitude énergique et s'oppose aux demandes de la Russie.

Le Daily News publie un télégramme de Vienne, en date du 11 décembre, disant :

« Des négociations pour la paix seront prochainement ouvertes de nouveau. »

Florence, 11 décembre.

Le comité de la Chambre, repoussant les amendements, approuve le projet de conversion en loi du décret du 9 octobre, relatif à l'acceptation du plébiscite romain.

L'Opinion assure que le Roi ira à Rome le 8 ou le 12 janvier.

Les journaux annoncent la publication d'un décret ordonnant l'appel de la classe de 1849.

Constantinople, 12 décembre.

La Turquie engage le gouvernement à demander pour les Principautés danubiennes la frontière du Danest bessarabique, parce que ce district n'est pas slave.

L'ancien grand vizir Mehemed-Ruchdi est désigné comme plénipotentiaire turc à la conférence.

Le choléra sporadique a fait son apparition à Bagdad.

Belgrade, 11 décembre.

La suppression de la censure a eu lieu hier.

Une nouvelle loi consacrant la liberté de la presse a été publiée hier.

Dépêches prussiennes.

Berlin, 12 décembre.

Versailles, 11 décembre.

Officiel. — Des détachements du 9^e corps d'armée ont rencontré, le 9 décembre, une division ennemie près de Montlivault, dans le voisinage de Blois, et l'a complètement repoussée.

L'aile gauche du même corps a délogé l'ennemi de Chambord.

Un bataillon hessois lui a pris dans ce combat 5 canons.

Le 3^e corps d'armée a poursuivi jusqu'au delà de Briare, le 8 décembre, l'ennemi reboulé près de Névy.

Vienne, 11 décembre.

Les journaux du matin annoncent que la réponse du comte de Beust à la Note russe est partie le 8 pour Saint-Petersbourg.

La Note réfute les assertions du prince de Gortschakoff, mais elle est conçue en des termes assez conciliants.

La Note russe est également conciliante.

Vienne, 11 décembre.

Cette nuit, un incendie a éclaté au Hofburg.

Le cabinet de physique est brûlé. La bibliothèque de la cour et le cabinet de monnaies qui se trouvaient à proximité du foyer de l'incendie ont été préservés.

La Haye, 11 décembre.

La démission du ministre des affaires étrangères, M. Roest van Limburg, a été acceptée.

Il cessera ses fonctions le 12 décembre.

Le ministre de la guerre, M. Van Mulken, a été chargé ad interim des affaires étrangères.

Florence, 11 décembre.

Chambre des députés. — M. Lanza, répondant à M. Ruspoli, dit que le récit des désordres d'avant-hier à Rome est exagéré. Quelques individus ont été blessés légèrement avec des bâtons, peut-être aussi avec des armes, dans une querelle sur la place Saint-Pierre.

Rome est toujours tranquille.

Documents officiels.

Par décret du 6 décembre 1870, sont nommés aux commandements ou emplois ci-après :

1^o Au commandement supérieur du camp d'instruction de Cherbourg (presqu'île du Cotentin). M. le général de division d'Aurelles de Paladines.

2^o Au commandement en chef de la 1^{re} armée. M. le général de division Bourbaki.

A l'emploi de chef d'état-major général de la dite armée. M. le général de division Billot.

3^o Au commandement en chef de la 2^e armée. M. le général de division Chanzy.

A l'emploi de chef d'état-major général de la dite armée. M. le général de brigade Vuillemot.

Au commandement du 16^e corps d'armée. M. le général de division Jauréguibéry.

Au commandement du 17^e corps d'armée. M. le général de division de Colomb.

Le général d'Aurelles de Paladines a fait connaître que, par raison de santé, il ne pouvait accepter le commandement du camp d'instruction de Cherbourg.

Les membres du Gouvernement de la défense nationale, Arrêtent :

Est nommé chevalier de la Légion d'honneur : M. Cathelineau, colonel du 15^e corps des francs-tireurs réunis.

Le membre du gouvernement de la défense nationale, ministre de l'intérieur, En vertu des pouvoirs à lui délégués par le Gouvernement, par décret en date à Paris du 1^{er} octobre 1870 ;

Vu l'ordonnance royale du 13 décembre 1842, relative à l'importation et au transit de la librairie, notamment l'arti-

cle 3, portant qu'il sera établi par les soins du département de l'intérieur, dans chaque bureau frontière ouvert à l'entrée de la librairie en langue française, un agent spécial chargé de procéder, conjointement avec les préposés des douanes, à la vérification des livres venant de l'étranger ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 février 1840, qui a modifié l'organisation de cette inspection et élevé à la somme de 40,000 francs le crédit qui y était affecté ;

Considérant qu'en dernier lieu le service des inspecteurs de la librairie à la frontière se réduisait à une surveillance politique ; que ce service est aujourd'hui sans utilité, et qu'au point de vue de l'accomplissement des droits et de l'exécution des règlements il suffit de la vérification par les préposés des douanes ;

Sur le rapport du directeur de la sûreté générale,

Arrête :

Article 1^{er}. — Le service de l'inspection de la librairie venant de l'étranger, près les bureaux de douanes à la frontière, est supprimé.

Art. 2. — Le directeur de la sûreté est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui aura son effet à partir du 1^{er} janvier prochain.

Tours, le 1^{er} décembre 1870.

L. GAMBETTA.

Si nous sommes bien informés, écrit l'Indépendance belge, M. de Balan, ministre de Prusse et de la Confédération de l'Allemagne du Nord, aurait aujourd'hui, notifié officiellement à M. d'Anethan, ministre des affaires étrangères, la résolution prise par son gouvernement de ne plus se considérer comme tenu par le traité de 1867, garantissant la neutralité du grand-duché de Luxembourg. Cette résolution serait fondée sur les griefs suivants :

1^o Il y aurait eu, de la part des populations du grand-duché, des manifestations sympathiques à la France que le gouvernement grand-ducal aurait tolérées ;

2^o Des convois de vivres, censément en destination de l'Allemagne, auraient, une fois sur le territoire du grand-duché, été, en réalité, dirigés sur Thionville, pour ravitailler cette place, sans que le gouvernement grand-ducal y mit opposition ;

3^o Un grand nombre d'officiers français, prisonniers de guerre s'étant évadés, auraient pu, sans aucun empêchement, traverser le territoire luxembourgeois ;

Enfin, 4^o Il aurait eu, sur le territoire du grand-duché, une organisation complète, dans des bureaux constitués à cet effet, pour venir en aide aux officiers évadés.

Voici un curieux extrait d'une correspondance publiée par la Gazette de Cologne :

Celui qui veut porter un jugement équitable sur l'ennemi et ne pas traiter de crime, comme cela n'arrive que trop souvent en temps de guerre, ce qu'il honore dans son pays du nom d'héroïsme et d'amour de la patrie, ne peut nier que les Français ne déploient dans le troisième et, il faut l'espérer, dernier acte de cette terrible guerre, une force et une activité et même, sur certains points, une abnégation que le commencement de la campagne ne nous eût pas bien certainement fait attendre d'eux. Paris, dont la capitulation était, dès le mois de novembre, annoncée comme tout à fait certaine, a, pendant près de trois mois déjà, défîé la faim et les privations.

L'armée de la Loire, qu'on représentait comme formée de masses sans consistance et indisciplinées, dont quelques régiments de cavalerie auraient facilement raison, a parfaitement opéré sous les ordres du général d'Aurelles de Paladine et nous a infligé, à Orléans, le premier et le seul échec sensible que nous ayons eu à subir dans toute cette campagne.

Si cette armée, qui n'a manœuvré et déployé ses forces qu'après la capitulation de Metz, avait agi avant la chute de cette place, notre position à Versailles eût dû faire front de deux côtés avec son armée pour lutter contre deux adversaires.

La Gazette de Cologne ajoute :

La victoire sur les armées françaises finira par nous être acquise malgré les efforts tentés par la France, et la résistance de cette héroïque nation n'aura pour effet que de prolonger inutilement cette guerre dure et cruelle, qui, à présent déjà, est conduite par nos chefs sans aucun ménagement en broyant tout et même, il faut bien l'avouer, par quelques-uns d'entre eux avec une férocité à tout jamais injustifiable.

Paris, 6 décembre.

L'attitude de Paris est des plus calmes et des plus énergiques. Des cris de : Vive la république retentissent dans les rues. La proclamation du gouvernement a réuni tous les cœurs.

Je reçois quelques détails très-intéressants sur la séance de nuit du gouvernement. On a reçu hier soir à minuit la lettre de M. de Moltke. Le général Trochu a rassemblé instantanément ses collègues et les a consultés sur ce qu'il y aurait à faire. Un membre du gouvernement, M. Ernest Picard, dit-on, se serait prononcé pour qu'on profitât des ouvertures que semblait faire M. de Moltke pour discuter la paix si elle pouvait être honorable.

Son opinion semblait avoir fait quelque impression sur ses collègues, lorsque le général Trochu a pris la parole. Il a fait observer que ces ouvertures mêmes prouvaient que la Prusse sentait que sa position pouvait être compromise et devenir pénible en plein pays ennemi et au cœur de l'hiver ; que l'on avait compté démoraliser la population par la révélation d'une victoire qui n'était peut-être pas aussi complète qu'on le disait ; qu'en ce moment on imposerait à la France les plus durs sacrifices ; qu'elle avait tout à gagner à continuer la lutte, au moment de l'approche de tous les auxiliaires que la province envoyait à Paris ; que Paris pouvait tenir longtemps encore ; qu'à des revers pouvaient succéder des victoires ; et enfin le résumé du général Trochu prononcé d'une voix émue et des larmes dans les yeux, a été :

« Combattre ! combattre encore ! combattre toujours ! »

Le général Trochu a été, dit-on, si éloquent et si entraînant que le conseil d'unanimité a décidé de continuer la guerre, quoi qu'il doive en arriver, et que l'ardeur et l'action seront plus que jamais unanimement acquises au gouvernement de la défense.

(Indépendance.)

Nous empruntons au Courrier du Havre du 8 décembre les dépêches suivantes donnant des détails sur la marche des Prussiens vers le Havre :

sous-préfet de Dieppe à sous-préfet du Havre, 7 décembre, 6 h. 25 soir.

Les renseignements que j'ai reçus aujourd'hui ne font que confirmer ceux d'hier ; rien de nouveau jusqu'à ce moment.

Les éclaireurs Prussiens étaient hier à Tôttes, à 30 kilomètres de Dieppe.

Les rapports portaient leur nombre de 50 à 100 ; ils étaient également à Auffay, à 24 kilomètres environ de Dieppe, mais au nombre seulement de 7.

A Tôttes, ils se sont enquis s'il y avait des mobiles à Dieppe.

On m'a signalé de ce côté un corps de 1,500 hommes qui marcherait sur Dieppe, mais rien n'est venu confirmer ce renseignement.

Une dépêche que je reçois à l'instant de Longueville, m'informe que vers deux heures et demie 20 uhlands se dirigeaient de Tôttes sur Saint-Victor, ils prenaient des renseignements auprès des femmes de la contrée.

Pour copie conforme :

Le sous-préfet, E. RAMEL.

Beuzeville, 7 novembre 1870,

6 h. 20 soir.

Rien de nouveau à signaler ; suivant un voyageur venant d'Yvetot, l'ennemi se serait replié sur Rouen.

Pour copie conforme :

Le sous-préfet, E. RAMEL.

7 décembre, 9 h. 30 soir.

Le maire de Lillebonne à M. le sous-préfet du Havre.

Caudebec, 7 décembre.

Seize Prussiens ont visité Caudebec aujourd'hui, à quatre heures du soir ; ils ont passé par Saint-Wandrille et Sainte-Marguerite et ont repris la même direction.

Ils viennent, dit-on, de Varengeville, où ils seraient en force, ainsi qu'à Croix-Mare.

Ils étaient venus hier par Duclair jusqu'au Trait et repartis hier à sept heures du soir. Ils sont venus en petit nombre à Yvetot ; ce sont surtout des dragons.

Il n'y a pas eu d'émeute à Rouen comme on l'a dit.

Cette lettre m'a été remise par une personne conduisant au Havre deux chevaux prussiens pris par les francs-tireurs.

Pour copie conforme :

Le sous-préfet, E. RAMEL.

Le 8 décembre, à 10 h. du matin. Le sous-préfet de Pont-Audemer à sous-préfet du Havre.

On m'a signalé 28 uhlands à Routot, 25 kilomètres de Pont-Audemer.

On m'affirme, ce que je ne crois pas, qu'il y en a à Mézidon 20 kilomètres de la ville.

Le sous-préfet, E. RAMEL.

sous-préfet de Dieppe à sous-préfet du Havre, Dieppe, 8 décembre, 12 h. 55, soir.

On m'informe immédiatement de Longueville que 200 Prussiens viennent d'arriver dans cette ville et qu'ils descendent à Dieppe sur la ligne du chemin de fer.

Pour copie conforme :

Le sous-préfet, E. RAMEL.

Nous lisons dans le même journal : La reddition de Rouen, sans même une tentative de défense, a été sévèrement appréciée, au Havre ; et, pour notre part, nous n'entendons le moins du monde souscrire le chef-lieu de la Seine-Inférieure à la juste réprobation que provoque sa conduite.

Jusqu'à présent les détails officiels, ou même suffisamment certains, nous manquent sur cette reddition. Quand nous les posséderons, nous verrons s'il existe, à cette humiliation subie par une ville de cent mille âmes, quelques circonstances atténuantes.

Seulement notre devoir d'honneur nous oblige à faire la part équitable qui revient à chacun dans cette malheureuse affaire. Il y a eu des lâches et il y a eu des hommes de cœur. Les lâches, nous pourrions, pour le moment, les laisser dans l'ombre où ils cachent leur honte. Quant aux hommes de cœur, nous sommes heureux de leur rendre hommage.

Nous n'avons rien à dire du commandant Monchez ; son nom est au Havre synonyme d'intelligence et d'énergie. Sa présence parmi nous — il est arrivé cette nuit — redouble la confiance dans une bonne et heureuse confiance.

Quant au général Briand, nous n'hésitons pas à dire qu'on a été injuste à son égard et qu'on lui a fait subir la responsabilité de défaillances que, non-seulement il n'a pas faites, mais qu'il a combattues avec une énergie persistante.

Toujours et partout le général Briand a été pour une résistance à outrance ; et en cela il s'est mis en opposition violente avec la cour de persistante des autorités rouennaises et d'une portion notable de la population.

Le général Briand est un brave militaire, qui ne sait et ne veut qu'une chose, se battre. Il l'a prouvé et il le prouvera encore à ses amis et surtout à l'ennemi. Il suffit au général Briand d'avoir autour de lui des hommes énergiques ; et il ira bien.

Cet entourage patriotique, il le trouvera au Havre, et l'opinion un moment flottante par suite de la solidarité forcée que les défaillances rouennaises lui ont injustement imposée, reviendra vite à ce courageux soldat ; quelques jours suffiront pour cela.

On écrit du Havre, à la date du 10 :

« Ici, nous n'avons toujours pas d'apparence de marché. L'ennemi est à une petite distance de nos fortifications, et l'on fait tous les préparatifs de défense.

« Il ne saurait plus être question de la moindre affaire, pas plus en coton qu'en autres marchandises. »

Nous extrayons les passages suivants d'une lettre du Havre, qui nous est communiquée par un honorable négociant de notre ville :

10 décembre.

« Depuis lundi des forces considérables se sont repliées dans notre enceinte ; on vient de distribuer à tous nos gardes nationaux leurs provisions de cartouches, et chacun se prépare gravement à la solennelle épreuve qui, nous aimons à l'espérer, ne se terminera qu'à notre honneur.

« Comme incident caractéristique, le jardinier d'un de nos courtiers de laines, a été arrêté, puis protégé hier dans la campagne, par un officier des uhlands, qui récemment encore était employé dans la maison Karcher. »

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Nous avons dit, ainsi que tous les journaux, que le colonel de Charette était prisonnier ; nous avons su d'un jeune zouave les circonstances glorieuses du combat où il est tombé aux mains des Prussiens. Il avait, par ses paroles et par son exemple, enlevé sa vaillante troupe. « Allons ! enfants ! leur avait-il dit, c'est le moment de montrer qui vous êtes ; et tous s'étaient précipités, quoiqu'en petit nombre, sur les masses ennemies, les attaquant à la baïonnette. Tout pliait sous leurs coups ; par malheur, Charette fut atteint d'une balle et tomba de cheval. On fit de grands efforts pour le sauver ; tout fut inutile. Sur 350 zouaves, 200 étaient tombés sous les balles ennemies ; les survivants furent obligés de se replier. Ainsi combattent les soldats catholiques.

Un bruit se répand dans Tours, c'est que